Rachida Dati poursuivie par les époux Halter

05/05/2011 à 9h15

Choqués par l'attitude de Rachida Dati, qui réclame le démontage du Mur pour la Paix installé sur le Champ-de-Mars, l'écrivain Marek Halter et son épouse Clara, qui a créé le monument en 2000, ont décidé de poursuivre en diffamation la maire du VIIe arrondissement. La date de ce procès sera fixée le 4 juillet par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, a-t-on appris jeudi auprès de l'avocat des époux Halter, Me Richard Malka.

(…) Mais, il y a quelques semaines, la maire UMP du VIIe arrondissement est partie en croisade contre le monument, faisant de son démontage, selon les époux Alter, "ou en tout cas de son déplacement, un combat politique majeur et essentiel de son mandat électif". Dans une pétition figurant depuis le 30 mars sur le site de sa mairie, Rachida Dati invite en effet ses administrés "à se mobiliser pour obtenir le démontage immédiat du Mur pour la Paix". D'après l'édile, "cette construction provoque l'exaspération des habitants du VIIe arrondissement (…) car elle obstrue la perspective classée de l'Ecole militaire à la Tour Eiffel, en violation de la loi".

Europe 1